

TOUTES ET TOUS MOBILISÉ·E·S !

LE 5 OCTOBRE : 5 RAISONS D'AGIR !

À l'heure où la France tente de sortir d'une des pires crises sanitaires de son histoire, à l'heure où la situation sociale appelle à des mesures fortes visant notamment au renforcement de notre modèle social, le président de la République et son gouvernement accélèrent leur politique libérale et annoncent de nouveaux reculs sociaux !

Depuis le premier jour de la crise, ils sont là et ils répondent « présents » : ceux qui nous soignent, ceux qui nous transportent, ceux qui nous livrent, ceux qui nettoient nos rues, ceux qui construisent nos maisons et nos routes, ceux qui accompagnent nos enfants et ceux qui prennent soin de nos aînés, ceux qui maintiennent ouverts les commerces essentiels...

Et aujourd'hui, quelle reconnaissance de ces métiers ? AUCUNE !

Pas d'augmentation des salaires, pas de reconnaissance des pénibilités, pas de revalorisation des métiers... Pire, le gouvernement stigmatise les personnels soignants en les présentant comme hostiles à la vaccination et exposant ainsi la population à

un risque de « 4^e vague ». Il confirme son attaque contre l'assurance chômage et envisage un nouveau recul de l'âge de départ en retraite !

Il est temps d'en finir avec ce mépris. Dans les entreprises et les services publics, organisons-nous et agissons, sur la base des revendications qui s'expriment, pour gagner le progrès social !

Il est temps d'en finir avec les inégalités et l'accroissement indécent des richesses pour les « supers riches » qui, entre mars 2020 et mars 2021, ont vu leur fortune augmenter de 170 milliards d'euros, soit une hausse moyenne de + 40 %, lorsque le Smic n'a augmenté que de 0,99 % au 1^{er} janvier 2021 !

Pas un jour ne se passe sans que des emplois ne soient supprimés dans l'industrie ou les services publics. Le gouvernement, aux ordres du patronat, est responsable de cette fracture sociale grandissante. De nombreuses luttes se mènent, majoritairement avec la CGT. Faisons-les converger le 5 octobre et, pour les secteurs qui ne sont pas en lutte actuellement, investissons cette date comme l'occasion de se faire entendre « en grand » !

De plus en plus surveillés et contrôlés, il faut aujourd'hui le pass sanitaire pour aller boire un café, il faut être vacciné pour accueillir du public, des clients, des usagers et des patients... Force est de constater que cette exigence de contrôle ne s'applique pas aux milliards d'euros qui ont été versés aux entreprises, sans garantie sur le maintien de l'emploi à minima et sans exigence sur le plan social. **Là encore, la démonstration est faite d'une société à deux niveaux. Là encore, notre mobilisation sera déterminante afin d'imposer d'autres choix !**

AU PREMIER TRIMESTRE 2021

- Taux de chômage de la population active : **8,1 %** (+0,3 % en un an)
- Taux de chômage des jeunes **20,9 %** (+0,4 % en un an)

Le 5 octobre, imposons :

- **une politique de retour au plein-emploi** par un moratoire sur la fermeture des entreprises, un veto des représentants des salariés sur les plans de licenciements, la diminution du temps de travail à 32 heures, des investissements massifs dans les filières industrielles ainsi que dans l'enseignement et la recherche, la conditionnalité des aides publiques aux entreprises et leur remboursement en cas de suppression d'emplois...
- **un renforcement de notre système de retraite** par répartition à prestations définies avec un âge de départ à 60 ans à taux plein, des départs anticipés pour les métiers pénibles, la prise en compte des études et de la période de recherche d'un premier emploi...
- **une augmentation générale des salaires et des minima sociaux**, un Smic à 2 000 €, le dégel du point d'indice dans la fonction publique et les entreprises publiques...
- **le développement de notre protection sociale** avec un financement à la hauteur des enjeux dont notamment l'arrêt des exonérations patronales, remboursement à 100 % des

LES INÉGALITÉS ENTRE FEMMES ET HOMMES C'EST :

- **26 % d'écart salarial**
- **40 % d'écart de pension de retraite**
- **63 % de salarié-e-s payé-e-s au Smic sont des femmes**

soins de santé par la Sécurité sociale, créer une sécurité sociale professionnelle...

▪ **une véritable égalité professionnelle et salariale entre les femmes et les hommes** avec des dispositifs contraignants pour les entreprises, le renforcement des contrôles et la mise en place de sanctions dissuasives, mettre fin aux temps partiels de moins de 24 heures, revaloriser les métiers à prédominance féminine, rattraper les retards de carrière...

**POUR LE PROGRÈS SOCIAL, ORGANISONS-NOUS,
RASSEMBLONS-NOUS ET MOBILISONS-NOUS !**

LE 5 OCTOBRE 2021, AGISSONS EN GRÈVE ET EN MANIFESTATION !

Vous ne voulez pas en rester là ! Ensemble, dans le syndicat, nous serons plus forts.
Bulletin de contact et de syndicalisation

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Âge : _____ Profession : _____

Entreprise (nom et adresse) : _____



Union Départementale CGT Isère, 32 avenue de l'Europe 38030 Grenoble Cedex 02
Secrétariat : 04 76 09 65 54

La CGT recueille ici vos données personnelles pour le traitement de votre adhésion. Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, de limitation et de portabilité en contactant notre délégué à la protection des données à l'adresse suivante : dpo@cgt.fr.